|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Transformation de l’installation de téléphonie mobile sur un mât Cellnex existant et approbation rétroactive de l’exploitation des antennes adaptatives avec facteur de correction, à laRoute de Malagny 31 **Antennes 5G : vous êtes dans le périmètre des émissions !**  Cette technologie est décriée par de nombreux scientifiques et médecins. Non seulement aucune étude ne prouve son innocuité **mais il en existe des centaines confirmant la nocivité des ondes électromagnétiques pour la santé du Vivant** (maux de tête, acouphènes, insomnies, pertes de mémoire, palpitations, brûlures, dépression, cancer, diabète, etc.).  **En dehors de la téléphonie mobile, la 5G poursuit d’autres objectifs très discutables tels que** la surveillance de masse, le déploiement de l’IA et des « smart cities », l’internet des corps (identité numérique et transhumanisme) et la connexion de milliards d’objets, ainsi que la collecte de données personnelles non consenties !  Si vous souhaitez vous opposerà cette installation, **envoyez un mail à :**  [**info@5gmoratoirepourlasuisse.ch**](mailto:info@5gmoratoirepourlasuisse.ch) **Délai : 12 février 2025**  Notre association **5G Moratoire pour la Suisse** est à votre disposition pour vous aider gratuitement dans vos démarches.  Parlez-en à vos voisins, c’est important ! Toute personne, suisse ou non, habitant ou travaillant (au minimum à 50%) dans le périmètre peut s’opposer. **Nous sommes tous concernés ! C’est maintenant qu’il vous faut agir, passé ce délai, il sera trop tard.**  Pour vous informer sur les dangers de la 5G : [www.robindestoits.org](http://www.robindestoits.org)  Chercher « Appel International contre la 5G ».  [**www.5gmoratoirepourlasuisse.ch**](http://www.5gmoratoirepourlasuisse.ch) |  | Transformation de l’installation de téléphonie mobile sur un mât Cellnex existant et approbation rétroactive de l’exploitation des antennes adaptatives avec facteur de correction, à laRoute de Malagny 31 **Antennes 5G : vous êtes dans le périmètre des émissions !**  Cette technologie est décriée par de nombreux scientifiques et médecins. Non seulement aucune étude ne prouve son innocuité **mais il en existe des centaines confirmant la nocivité des ondes électromagnétiques pour la santé du Vivant** (maux de tête, acouphènes, insomnies, pertes de mémoire, palpitations, brûlures, dépression, cancer, diabète, etc.).  **En dehors de la téléphonie mobile, la 5G poursuit d’autres objectifs très discutables tels que** la surveillance de masse, le déploiement de l’IA et des « smart cities », l’internet des corps (identité numérique et transhumanisme) et la connexion de milliards d’objets, ainsi que la collecte de données personnelles non consenties !  Si vous souhaitez vous opposerà cette installation, **envoyez un mail à :**  [**info@5gmoratoirepourlasuisse.ch**](mailto:info@5gmoratoirepourlasuisse.ch) **Délai : 12 février 2025**  Notre association **5G Moratoire pour la Suisse** est à votre disposition pour vous aider gratuitement dans vos démarches.  Parlez-en à vos voisins, c’est important ! Toute personne, suisse ou non, habitant ou travaillant (au minimum à 50%) dans le périmètre peut s’opposer. **Nous sommes tous concernés ! C’est maintenant qu’il vous faut agir, passé ce délai, il sera trop tard.**  Pour vous informer sur les dangers de la 5G : [www.robindestoits.org](http://www.robindestoits.org)  Chercher « Appel International contre la 5G ».  [**www.5gmoratoirepourlasuisse.ch**](http://www.5gmoratoirepourlasuisse.ch) |